

Le 19 septembre 2022, à 19 heures 32, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 septembre 2022

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, M. Hervé JAVELLE, Mme Maryline MARESCAL, M. Rémy GIRARDON, M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIERE, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, M. Jérôme DROUET, M. Didier RACLE, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Yves LAFAYOLLE, M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGNON.

Absents :

Mme Valérie PICQ, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, Mme Fabienne MEYNAND, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Karine BREURE, Mme Célia DUMAS, M. Amaury GARDE, Mme Sophie BROQUAIRE.

Procurations :

Mme Valérie PICQ à M. Sébastien FAUST, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER à M. Philippe BONNEFOND, Mme Fabienne MEYNAND à M. Jean-François MONTMARTIN, M. Bruno VILLEMAGNE à M. Jérôme DROUET, Mme Karine BREURE à M. Hervé JAVELLE, Mme Célia DUMAS à M. Rémy GIRARDON, M. Amaury GARDE à Mme Laurence BUSSIERE, Mme Sophie BROQUAIRE à M. Richard GRIFFON.

Secrétaire : Mme Clémence SABAUT

Objet : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE « SPORTS ET CULTURE »

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 7 septembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé la création de neuf commissions communales conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), composées exclusivement de conseillers municipaux.

L'Assemblée a fixé la composition des commissions à 5 membres pour les commissions cadre de vie, économie et urbanisme et à 4 membres pour les commissions communication, enfance et jeunesse, finances, social, sports et culture, et travaux.

Aussi, les commissions ont été constituées de la manière suivante :

| Commission | Composition |
|---------------------|---|
| Economie | Pierre CLAVEL Jean-François MONTMARTIN Jennifer DAUPHY-SABY Karine BREURE Richard GRIFFON |
| Urbanisme | Rémy GIRARDON Célia DUMAS Caroline ZANDER Amaury GARDE Yves LAFAYOLLE |
| Enfance et Jeunesse | Sébastien FAUST Clémence SABAUT Didier RACLE Céline CHAMPAGNON |

| | |
|-------------------|--|
| Social | Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER Sébastien FAUST Annabel TAILLANDIER Sophie GOUDIN |
| Travaux | Hervé JAVELLE Bruno VILLEMAGNE Jean-Nicolas JOUVE Richard GRIFFON |
| Sports et Culture | Maryline MARESCAL Fabienne MEYNAND Jérôme DROUET Céline CHAMPAGNON |
| Cadre de vie | Jean-François MONTMARTIN Laurence BUSSIERE Didier RACLE Caroline ZANDER Yves LAFAYOLLE |
| Communication | Valérie PICQ Jennifer DAUPHY-SABY Clémence SABAUT Sophie GOUDIN |
| Finances | Philippe BONNEFOND Annabel TAILLANDIER Amaury GARDE Richard GRIFFON |

L'article L. 2122-18 du CGCT permet au maire de déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du conseil municipal.

Madame MEYNAND, déléguée à la culture et Monsieur MONTMARTIN, délégué à l'agriculture et à l'environnement, ont informé Monsieur le Maire qu'ils souhaitaient que leur délégation leur soit retirée, par manque de temps.

Monsieur le Maire souhaite confier la délégation culture à Madame TAILLANDIER et la délégation agriculture et environnement à Madame ZANDER.

Madame MEYNAND restera dans la commission « sports et culture ». Il est proposé de modifier le nombre de membres de cette commission et de le fixer à 5 au lieu de 4. Monsieur le Maire propose que Madame TAILLANDIER, en sa qualité de déléguée à la culture, rejoigne la commission.

La composition des autres commissions reste inchangée.

*Le Conseil Municipal après avoir délibéré,
DÉCIDE à l'unanimité,*

⚡ **D' APPROUVER** la modification du nombre de membres de la commission « sports et culture » et de le fixer à 5 au lieu de 4,

⚡ **D' APPROUVER** la composition des commissions comme suit :

DELIBERATION

| Commission | Composition |
|-------------------|--|
| Sports et Culture | Maryline MARESCAL Annabel TAILLANDIER Jérôme DROUET Fabienne MEYNAND Céline CHAMPAGNON |
| Cadre de vie | Caroline ZANDER Laurence BUSSIÈRE Didier RACLE Jean-François MONTMARTIN Yves LAFAYOLLE |

Fait à La Fouillouse, le 23 septembre 2022

La secrétaire de séance,
Clémence SABAUT

Le Maire,
Patrick BOUCHET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20220923-54-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2022

Publication : 23/09/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

